

Bilan social 2020

Commission médicale d'établissement

Les sages - femmes

Périmètre du bilan social

■ Sages-femmes

- ▶ Agents appartenant au regroupement sages-femmes
- ▶ Effectifs moyens de l'année 2020 (en ETPR)
- ▶ Sur emploi permanent et de remplacement (selon indicateur)
- ▶ Distinction par sexe
- ▶ En situation
 - *d'activité (position statutaire AC)*
 - *de mise à disposition (position statutaire MD)*
 - *en absence irrégulière (position administrative AIR)*
 - *en service non fait (position administrative GRE)*
- ▶ Tous budgets

■ Répartition de l'effectif 2020

- ▶ 692,12 ETPR de sages-femmes, dont
 - 529,93 titulaires et stagiaires (87,2%)
 - 1,84 contractuel CDI (0,3 %)
 - 89,80 contractuels CDD (12,5%)
- ▶ 724 sages-femmes au 31 décembre 2020 dont 17 % à temps partiel (123), avec la répartition
 - 5 à temps non complet
 - 29 à 50 %
 - 8 à 60 %
 - 4 à 70 %
 - 71 à 80%
 - 6 à 90 %
- ▶ L'âge moyen est de 36,6 ans (36,5 en 2019 et 37,0 en 2018)

■ Évolution de l'effectif

▶ Les ETPR moyens annuels

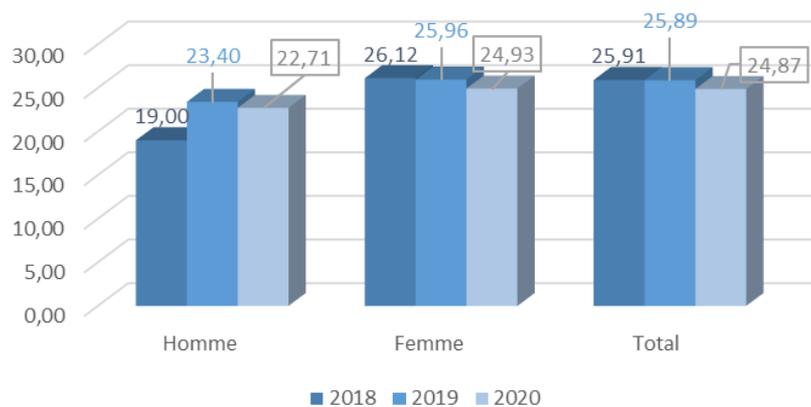
	2018	2019	2020	Evolution 2020/2018
Titulaires et stagiaires	580,49	587,44	600,47	3,44%
Contractuels CDI	1,66	1,33	1,84	10,84%
Contractuels CDD	83,03	93,13	89,62	7,94%
Total (ETPR moyens annuels)	665,43	682,16	692,12	4,01%

- ▶ Le *turn-over* sur emploi permanent est de 7 % en 2020 (5,2 % en 2018 et 8,3 % en 2019)

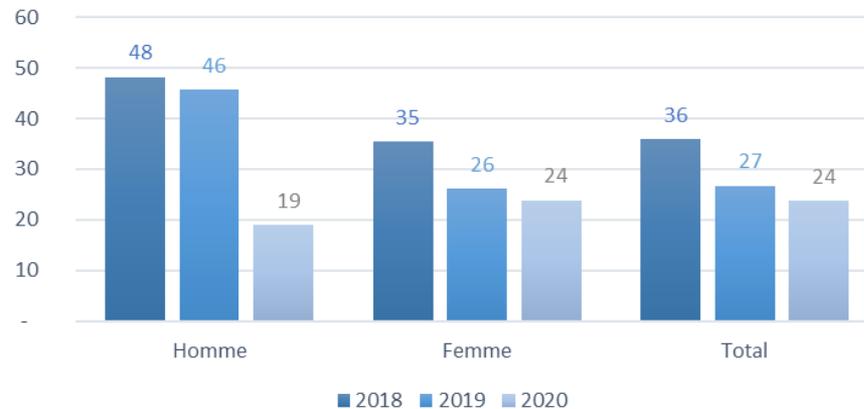
■ L'absentéisme en 2020

- ▶ Le nombre moyen de jours d'absence par agent (rapporté à l'effectif total) est de
- *7,92 jours en absence non médicale*
 - *11,16 jours en absence médicale*
- ▶ La durée moyenne des absences par agent ayant eu un arrêt de travail est de 47,58 jours, dont
- *85,78 jours en absence non médicale*
 - *22,82 jours en absence médicale*

Nombre moyen de jours de CET stockés au 31/12 par agent ayant ouvert un CET



Nombre moyen d'heures supplémentaires par agent ayant effectué des heures supp.



■ Risques professionnels et conditions de travail

❖ Les indicateurs :

- ▶ Accidents de travail, avec et sans arrêt de travail :

Nombre d'accidents du travail	Homme	Femme	Total
2018	-	35	35
2019	-	16	16
2020	-	36	36

- *Principales causes de l'ensemble des accidents du travail : contact projection avec liquide biologique, chute / glissade de plain pied, outil / instrument souillé, autres.*
- ▶ Maladies d'origine professionnelle reconnues : 0 en 2020 (0 en 2019 et 2018)
 - *L'évolution est tributaire des délais d'instruction des dossiers de déclaration plus ou moins complexes*